

Rapport d'analyse Page 1 / 3  
 Edité le : 02/04/2025

COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

 2 avenue des Chasseurs Alps  
 73200 ALBERTVILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	SLA25-6651	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT de SAVOIE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>SLA2503-3785-1</b>		
<b>Doc Adm Client :</b>	ARS73		
<b>UGE :</b>	1066 - COMM D'AGGLO ARLYSERE		
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ARLYSERE		
<b>Nom de l'installation :</b>	GRIGNON NORD	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 007387
<b>PSV :</b>	0000006731		
<b>Point de surveillance :</b>	GRIGNON CHEF-LIEU MAIRIE		
<b>Localisation exacte :</b>	Mairie évier cuisine		
<b>Département/Commune :</b>	73 / GRIGNON		
<b>Nature:</b>	<b>Eau de distribution</b>		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Motif du prélèvement :</b> CP	<b>Type de visite :</b> D2	<b>Type Analyse :</b> CNP	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 31/03/2025 de 10h44 à 10h44 Réceptionné le 31/03/2025 à 15h29		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - LUQUET Benoit		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520 et NF EN ISO 19458		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe &lt; correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de Début d'analyse 31/03/2025 16:02

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Démontage du brise-jet	Oui	-	Relevé terrain				
Désinfection du point de prélèvement	Aucun	-	Relevé terrain				
Prélèvement au 1er jet	Oui	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Mitigeur	-	Relevé terrain				
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Métaux</b>							
Cuivre total	0.017	mg/l Cu	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	2	1 #	

Identification échantillon : SLA2503-3785-1

Destinataire : COMMUNAUTE AGGLOMERATION ARLYSERE

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Nickel total	< 1	µg/l Ni	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total	0.37	µg/l Pb	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2	10		#

(\*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

**Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.***La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation*

François GENET  
Responsable Laboratoire



*point prélevé*

